

Le 8 Mars 2021

Déterminées à lutter !

La date du 8 mars, devenue journée de grève internationale des femmes, est emblématique dans les luttes féministes. Elles sont partout en première ligne pour la lutte en faveur des libertés et contre toutes les dictatures, ainsi en Birmanie, en Biélorussie... Elles se mobilisent en nombre en Espagne, Argentine, ou en Pologne pour le droit à l'avortement. Au Chili, les femmes jouent un rôle essentiel dans la réécriture en cours de la Constitution ; au Rojava elles combattent au côté des hommes pour la liberté et l'égalité.

Violences sexistes et sexuelles, féminicides, discriminations contre les minorités, moindre représentation des femmes dans la vie politique, gouvernement désignant comme ministre un homme accusé de viol, paupérisation et dépendance économiques des plus précaires... Les raisons ne manquent pas de se mobiliser en France aussi.

Alors que le travail des femmes est indispensable pour faire tourner la société, les grands progrès sociaux annoncés par les dirigeants successives se font toujours attendre. En 2020, les écarts de salaires entre hommes et femmes étaient toujours de 19 %. Pourtant, en pleine crise sanitaire, les caissières, les auxiliaires de vie, les assistantes maternelles, les employées d'usine, les enseignantes, les aides-soignantes, les agentes d'entretien se sont révélées bien plus indispensables que leurs supérieurs hiérarchiques, majoritairement des hommes.

Ce sont les femmes qui assument la majorité des tâches ménagères et d'éducation des enfants.

Le plus souvent, c'est la membre du couple qui rapporte le moins d'argent qui va diminuer son temps de travail salarié pour assumer la charge des tâches quotidiennes du foyer. En 2017, une femme mère de deux enfants gagnait en moyenne 32 % de moins qu'un homme. En 2019, plus de 28 % des femmes actives étaient à temps partiel. Nombre de ces temps partiels ont été « choisis » pour que le conjoint puisse continuer son activité à temps plein. ? Et-Combien de femmes, dans des emplois précaires, à charge de famille, c'est-à-dire en couple ou seules, se voient imposer un temps de travail, des horaires coupés ou atypiques pour un salaire égal ou à peine supérieur au SMIC. Combien doivent dans ces conditions renoncer à exercer une activité et se retrouvent dépendantes économiquement de leur conjoint ou de prestations sociales insuffisantes pour vivre décemment ?

Par ailleurs, les femmes en situation de handicap sont confrontées à des situations d'inégalité sociale, professionnelle, économique... Elles sont victimes selon les statistiques d'un plus grand nombre de violences sexuelles et sexistes. De même, lors des divorces le niveau de vie des femmes baisse plus que celui de leurs maris. Les femmes retraitées quant à elles subissent, qu'elles soient seules ou en couple, les conséquences des disparités salariales.

Ces injustices économiques, sociales et politiques sont inscrites au cœur même du système capitaliste et patriarcal. Nous ne pouvons espérer le vaincre sans les faire disparaître.

Ce 8 Mars 2021, dans la rue, sur nos lieux d'étude et de travail, à la maison, partout, rendons visibles nos luttes et nos revendications, et réaffirmons que nous sommes productrices de richesses économiques, culturelles, politiques, humaines.